

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2026-084

ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,

Vu la demande de Monsieur FIERS Eric 656 route de Bergues 59470 WORMHOUT afin de se faire livrer des panneaux en vue de travaux à son domicile 656 route de Bergues à Wormhout,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit sur deux emplacements face au 656 route de Bergues, et ce, **du 21 au 25 mai 2026, 7h à 18h.**

ARTICLE 2 : Une signalisation temporaire sera mise en place.

ARTICLE 3 : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Cet arrêté sera publié et adressé au demandeur et transmis à Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout.

Fait à WORMHOUT, le 12 mai 2026

Le Maire,

David CALCOEN



Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 13 05 2026
Le Maire,
David CALCOEN

